



PARALYMPIQUES

PRENDRE DE LA HAUTEUR ET NE RIEN LACHER !

L'inter syndicale UNSA -CGC avait déposé un préavis de grève le 28 août à partir de 00H00, jour d'ouverture de la cérémonie des paralympiques.

Dans une démarche constructive mais ferme, les organisations syndicales ont demandé et obtenu une prise en compte des frais de transport et un équilibrage des frais de repas.

En revanche, concernant une récompense pour TOUS les salariés qui ont été privés de congés cet été et qui se sont investis sans compter pour réussir « Paris 2024 », la direction a fait le choix de ne rien donner à l'exception de ceux ayant travaillé sur les plateaux du Trocadéro et de La Villette. Comme si les techniciens en régie, les journalistes sur le terrain ou encore les administratifs ne méritaient rien !

En ne donnant que 20 euros brut par jour à un nombre de personnel très restreint, la direction a énervé les oubliés, la majorité.

L'UNSA et la CGC ont d'abord adressé un courrier à la direction afin d'être reçues pour demander une prime plus conséquente et plus élargie, un courrier auquel la direction a opposé une fin de non-recevoir. Déterminés à vous défendre jusqu'au bout, l'intersyndicale a déposé un préavis de grève pour le 28 août, date d'ouverture des paralympiques. La réunion dite de négociation s'est tenue le 27 août avec une direction qui assume de ne pas avoir anticipé cette reconnaissance financière pour les efforts fournis, par un choix politique en amont qui s'abrite aujourd'hui derrière les contraintes budgétaires malgré les millions d'euros de recettes publicitaires engrangées.

Face à cela, l'UNSA et la CGC ont décidé de prendre de la hauteur sans toutefois ne rien lâcher. Le préavis est levé, les paralympiques auront la place qu'ils méritent sur nos antennes.

Une nouvelle action prendra forme au lendemain de la cérémonie de clôture. Chaque chose en son temps, pour le moment, vive le sport sur France télévisions ! Pour la suite, la direction est prévenue...

Fait à Paris le 27 août 2024.